RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET : CONVENTION (N°1 014) DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE A L'ASSOCIATION «ORCHESTRE DU NOUVEAU MONDE», A TITRE PAYANT

DÉCISION N° DM-24-448

EN DATE DU 23 DECEMBRE 2024

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « Orchestre du Nouveau Monde » (ONM) représentée par sa Présidente, Madame Juliette PENIN, dont le siège est situé 32 rue Dareau, 75014 Paris, d'organiser des répétitions dans la salle Berlioz, les 23 octobre 2024 de 14h00 à 17h30, les 24 et 25 octobre de 10h00 à 17h00 et le 26 octobre à 2024 de 15h00 à 16h30 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Orchestre du Nouveau Monde » (ONM) représentée par sa Présidente, Madame Juliette PENIN, dont le siège est situé 32 rue Dareau, 75014 Paris, une convention de location des salles pour un montant de 247,20 € T.T.C (deux-cent-quarante-sept euros et vingt centimes), afin d'organiser des répétitions dans la salle Berlioz, les 23 octobre 2024 de 14h00 à 17h30, les 24 et 25 octobre de 10h00 à 17h00 et le 26 octobre à 2024 de 15h00 à 16h30.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20241223-Imc1H12535H1-AR
Date de réception en Préfecture : 23/12/2024
Date de Publication : 23/12/2024